

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

**CELEBRATION DE LA 30^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DES PERSONNES AGEES**

Thème :

*« Les pandémies changent – elles notre manière
de percevoir l'âge et le vieillissement ? »*

POINT DE PRESSE

**DECLARATION
DE
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES
MADAME PAULINE IRENE NGUENE**

Salle des conférences n°1 du minas, 1^{er} octobre 2020

- **Mesdames et Messieurs les journalistes,**

Je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu répondre favorablement à l'invitation que nous vous avons adressée, en ce jour où notre pays, le Cameroun, commémore, de concert avec la communauté internationale, la 30^{me} édition de la Journée Internationale des Personnes Agées, placée sous le thème : « *Les pandémies changent – elles notre manière de percevoir l'âge et le vieillissement ?* ».

Cette manifestation, faut-il le rappeler, a été instituée par la Résolution 45/016 du 14 décembre 1990 de l'Assemblée Générale de l'ONU qui a décidé de la célébration le 1er octobre de chaque année, d'une Journée Internationale des Personnes Agées (JIPA), et dont la première édition a eu lieu en 1991.

La présente célébration, comme vous le savez, intervient dans un contexte où le monde entier vit une crise sanitaire sans précédent marquée par la pandémie du CORONAVIRUS. Les données disponibles confirment l'extrême vulnérabilité des personnes âgées confrontées au COVID-19. Elles sont menacées par cette maladie en raison de leurs besoins en matière de soins ou du fait qu'elles vivent dans des environnements à haut risque telles que les institutions.

Pour revenir à la thématique retenue cette année par les Nations-Unies à savoir : « *Les pandémies changent – elles notre manière de percevoir l'âge et le vieillissement ?* », il est établi qu'en raison de la coexistence de certaines pathologies liées au vieillissement (diabète, hypertension et autres affections médicales), source de comorbidité, la pandémie du COVID-19 fait plus de ravages chez les personnes âgées à l'égard desquelles les formes graves sont plus fréquentes. C'est donc à

juste titre que les scientifiques les considèrent comme des personnes à risque à la pandémie.

Dès lors, la reconnaissance de l'année 2020 comme «Année de l'infirmière et de la sage-femme», permet notamment de mettre en évidence le rôle du personnel médical dans la promotion de la santé des personnes âgées.

Bien plus, faut-il encore le rappeler, nous sommes au début de la *Décennie du vieillissement en bonne santé (2020-2030)* dont la vision est de : « vivre plus longtemps et en meilleure santé ».

C'est autant de **challenges** qui justifient le choix du thème de cette 30^{ème} édition.

Il s'agit donc d'une interpellation **forte** sur la nécessité de repenser la prise en charge sanitaire des seniors qui sont très souvent sujets aux problèmes de santé et confrontés à la vulnérabilité due au manque de ressources économiques, à la structure de leur ménage, à l'absence de liens relationnels ou aux stéréotypes négatifs.

- ***Mesdames et Messieurs,***

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. La préoccupation grandissante de la communauté internationale à l'égard dudit phénomène s'est traduite par la tenue du premier Sommet Mondial sur le Vieillissement, du 26 juillet au 06 août 1982, à Vienne en Autriche. **Celui-ci a été suivi en 2002 par l'adoption du Plan d'Action International de Madrid sur le vieillissement assorti d'un document d'orientation d'orientation politique, outils qui servent jusqu'ici de boussole en la matière.**

En effet, suivant les statistiques des Nations Unies, le nombre des personnes âgées qui était de 600 millions en 2000 passera à 2 milliards en 2050, soit une progression très rapide de 233%.

En Afrique Subsaharienne, la population âgée devrait quadrupler au cours des prochaines 50 années, soit une augmentation de 400% dans la même période. Aussi, du fait de la diminution de l'espérance de vie, des effets des crises financières et énergétiques et de la pandémie du VIH/SIDA **affectant davantage les plus jeunes**, le nombre des aînés pourrait bientôt devenir supérieur à celui des jeunes.

Au Cameroun, les estimations issues des projections du BUCREP montrent que l'effectif des personnes de 60 ans et plus était de 1.143.691 âmes en 2015 avec une majorité relative de femmes (52%) et une forte concentration en milieu rural.

Ces chiffres éloquentes montrent à n'en point douter, que le vieillissement de la population, du fait de la progression sus-indiquée, est désormais une question majeure de développement.

Vivre longtemps est une bonne nouvelle, mais pose en même temps un défi énorme dans un monde capable à peine de répondre aux besoins de santé de sa population, ou d'assumer les soins de santé plus coûteux chez les personnes âgées.

➤ **Mesdames et messieurs**

Le Gouvernement Camerounais dans le cadre de la politique de lutte contre toute forme d'exclusion sociale prônée par le Chef de l'État, **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, a pris un certain nombre de mesures visant non seulement à apporter une réponse beaucoup plus globale aux différents problèmes que pose la **question** du vieillissement, mais aussi à anticiper sur ceux à venir et dont le préjudice pourrait être néfaste sur le

développement harmonieux de notre pays et le bien-être des Personnes Agées.

Cette volonté gouvernementale se matérialise, à travers la réalisation de plusieurs projets et actions dont les plus significatifs sont :

- l'élaboration d'un **Document de Politique Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Âgées au Cameroun**, assorti d'un **Plan d'action National** de mise en œuvre, lesquels constituent des outils d'orientation stratégique et de planification opérationnelle visant la prise en compte effective des préoccupations des seniors dans les programmes et projets sectoriels de développement ;
- l'élaboration d'un guide pour un vieillissement sain et actif ;
- l'introduction par le Ministère de l'Enseignement Supérieur dans ses programmes d'études, l'enseignement et la recherche dans les domaines de la gériatrie, de la gérontologie et de l'andragogie au sein des facultés de Médecines, de Sciences Biomédicales et pharmaceutiques **ainsi que** des facultés de Sciences Humaines;
- la création progressive dans les hôpitaux de référence, des pavillons gériatriques pour une prise en charge globale des pathologies liées au vieillissement ;
- la tenue des campagnes de communication, d'information et d'éducation sur la prévention des abus aux personnes âgées ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour la préparation et gestion harmonieuse de la retraite et pour un vieillissement sain et actif ;
- la création envisagée d'espaces aménagés dont la mission la plus perceptible est **de mettre à la disposition des** personnes âgées,

de leurs familles et des communautés, un cadre de vie épanouissant offrant des possibilités de prise en charge médicale, de divertissement, d'accompagnement psychosocial, de valorisation de leurs expériences, de leur savoir-faire et de leur savoir-être.

De manière spécifique, la santé et le bien-être constituent l'un des axes prioritaires de la politique nationale de protection des Personnes âgées au Cameroun. L'objectif étant de contribuer à la promotion de la santé et du bien-être de nos séniors. A ce titre, il est question :

- d'assurer la prise en charge sanitaire des personnes âgées vulnérables ;
- de renforcer leur accessibilité aux services socio-médicaux et aux médicaments ;
- de renforcer la prise en charge adéquate de celles-ci.

➤ **Mesdames et Messieurs,**

La 30^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Agées aura principalement été marquée par une large sensibilisation sur la protection des séniors, l'organisation des campagnes de dépistage gratuit du Covid-19, l'organisation des tables-rondes sur la préparation et la gestion de la retraite, les remises des dons au bénéfice des personnes âgées.

Aussi, je lance un appel à tous les acteurs sociaux : familles et communautés, partenaires publics et privés, société civile, communautés religieuses, responsables des Œuvres Sociales Privées et associations, afin qu'ils apportent leurs contributions pour renforcer la protection des

personnes âgées. Agissons de manière préventive. Respectons les mesures édictées par le Gouvernement. Restons prudents et mobilisés. **Apportons à nos seniors plus d'attention, d'affection et de soutien.** Protégeons nos personnes âgées, **je veux dire nos bibliothèques vivantes,** contre la COVID -19.

➤ A nos séniors,

Je vous recommande vivement **de ne pas vous exposer, de rester vigilants à travers notamment le port** des masques dans les espaces publics.

Vive la Personne âgée !

Vive l'inclusion sociale !

Vive le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA !

Vive le Cameroun !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.